

PONT ROUTIER SUR L'ÉCLUSE 57 DU VERSANT YONNE (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Grignon
bief 57 du versant Yonne

Dossier IA21003507 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenau, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Pont de la 1ère moitié du 19e siècle rehaussé avec mise en place d'un tablier métallique en 1881 par Louis Maison, des Riceys, adjudicataire le 11 juin, d'après le projet dressé le 14 mai par Mauris, ingénieur ordinaire (Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 144-145-146). D'autres sources citent le remplacement en 1893 par Joseph Lagé, de Dôle d'un tablier métallique posé en 1867 par un nouveau tablier métallique avec chaussée sur tôles embouties (Archives nationales, F14 13039). Il permet le passage de la D119.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1881 (daté par source) / 1893 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Mauris (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

Culées en pierre, tablier métallique, trottoirs en pierre, parapets en métal.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, métal, pierre de taille

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : pont

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du pont depuis l'amont.

21, Grignon, lieudit : bief 57 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20112104053NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du pont depuis l'aval.

21, Grignon, lieudit : bief 57 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20112104055NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine